

Le conseil s'engage pour le maintien des services publics



Le conseil municipal a adopté plusieurs motions pour défendre les services rendus à la population cugeoise.

/ PHOTOS FR.G.

Quatre motions étaient à l'ordre du jour du dernier conseil municipal de Cuges-les-Pins. Une séance qui voyait le retour sur ses deux jambes du maire, Bernard Destrost, après plusieurs semaines d'immobilisation à la suite d'un accident.

La première visait à soutenir l'association Signes environnemental dans son action contre l'implantation sur le site de Croquefigue d'une usine d'enrobage, véritable "catastrophe écologique" au cœur même du parc régional de la Sainte-Baume et à deux pas du canal de Provence. Les trois autres avaient pour but de tenter de maintenir des services publics: pour le maintien du service réanimation sur le centre hospitalier d'Aubagne; contre la fermeture de l'agence Caisse d'épargne dans le village et enfin pour le maintien du bureau de Poste de Cuges.

Le maire a expliqué qu'il avait tenté de discuter avec la direction de la Caisse d'épargne et qu'il y avait une possibilité, moyennant 2500 € par mois, de conserver un distributeur de billets. Quant à La Poste, Bernard Destrost devait rencontrer la direction ces derniers jours pour tenter d'influer sur la décision. L'élue d'opposition, Gérald Fasolino, exprimait quant à lui son inquiétude: "Si les gens ne

"Le risque est que ça impacte la consommation dans les commerces..."

peuvent plus retirer dans le village, le risque est que ça impacte la consommation dans les commerces et sur le marché..."

Les motions ont ainsi été votées à l'unanimité du conseil.

Il a été également question de la Zap - zone agricole protégée-

et de l'avis favorable rendu à l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée entre juin et juillet derniers. André Lambert, conseiller municipal, a demandé si les recommandations qui accompagnaient cet avis vont être prises en compte.

Michel Desjardins, élu délégué à l'environnement, lui a répondu que pour l'heure, "il est impossible de changer les zonages du PLU tant que la révision générale de celui-ci n'est pas engagée". Il a précisé en revanche que "Camp Vincent sera intégré à la Zap conformément

à l'avis du commissaire-enquêteur". Pour le reste, "si le préfet nous oblige à changer le PLU, on le fera", a-t-il conclu.

S'est alors engagée une discussion concernant le règlement de la Zap et les règles en matière de constructibilité, évoquant les inquiétudes exprimées par les agriculteurs de Cuges, dont l'éleveur Luc Falco, lors d'une précédente réunion. "La Chambre d'agriculture a donné une position moins stricte que les agriculteurs de Cuges sur ce point, a expliqué Jacques Fafri, conseiller municipal délégué à l'urbanisme. Il faut se laisser du temps. Si les premiers dossiers présentés induisent une constructibilité trop importante, on modifiera le PLU, mais il ne faut pas décourager les agriculteurs de s'installer... C'est un sujet délicat".

Dans la logique de réorganisation des services municipaux, le conseil a opté pour l'adoption d'un règlement budgétaire et financier, une façon, a expliqué le DGS, de "passer au peigne fin la commande publique et le budget, et de revoir l'intégralité des procédures financières".

Enfin, différentes modifications budgétaires et des conventions ont été adoptées sans grands débats.

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

EN MARGE DE L'ORDRE DU JOUR

La clôture de l'ordre du jour a été l'occasion pour les élus d'aborder un certain nombre de questions diverses. Gérald Fasolino a demandé où en était le dossier des Vigneaux. Le maire a indiqué que "les recours ont été purgés" et que "les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année". Il a également demandé des nouvelles du projet d'extension de l'école Molina, dont le coût "hors aménagements extérieurs" est annoncé à 3,8 M€ dans le dernier Cuges Mag. France Leroy indique de son côté que ce montant sera de "3,08 M€ et que les aménagements extérieurs ne sont pas chiffrés". Une situation encore très floue, donc, qui a conforté l'élue d'opposition dans ses inquiétudes de "voir la facture augmenter".

Enfin Gérald Fasolino a interrogé le maire sur la rumeur selon laquelle la commune envisagerait de céder le jardin de la Ville au Conseil départemental. "Nous réfléchissons à contractualiser avec eux l'entretien du jardin, comme pour le parc de Saint-Pons, pour lequel cela se passe très bien, a répondu Bernard Destrost, mais ce n'est pour le moment qu'une piste de réflexion..."